

Procès-verbal
Conseil d'établissement par Zoom
15 juin 2021

Présences

Mme Marylène Bourget, directrice de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie
Mme Cathy Guay, directrice adjointe de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie
M. Vincent Ménard, président du conseil d'établissement
M. Charles Martin, parent de l'École Sainte-Marie
M. Alexandre Briand, parent de l'École du Ruisseau
Mme Annie-Claude Bérubé, parent de l'École du Ruisseau
Mme Lysanne Cantin, parent de l'École Sainte-Marie
Mme Julie Gervais, parent de l'École Sainte-Marie
M. François Garant, enseignant à l'École du Ruisseau, Sainte-Marie
Mme Josée Belles-Isles, enseignant à l'École Sainte-Marie
Mme Jessica Pouliot, enseignante à l'École du Ruisseau
Mme Charlotte Le May, psychologue à l'École du Ruisseau, Sainte-Marie
Mme Caroline Bernier, TES à l'École Sainte-Marie
Mme Mélanie Demers, responsable du SDG

1. Préliminaires

1.1. Ouverture de la rencontre

M. Ménard, président du conseil d'établissement, s'adresse aux membres.

1.2. Présence et vérification du quorum

Après vérification, le quorum est atteint.

1.3. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

M. Ménard fait lecture du projet d'ordre du jour.

Il est proposé par M. Garant et appuyé par Mme Le May que le projet d'ordre du jour tel que lu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.4. Lecture et adoption du procès-verbal du 19 mai 2021

Un membre du conseil d'établissement fait lecture du procès-verbal de la rencontre du 19 mai 2021.

Il est proposé par M. Briand et appuyé par M. Garant d'adopter le procès-verbal du 19 mai 2021 tel que lu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.5. Suivi au procès-verbal

Aucun suivi

1.6. Intervention du public

Aucun public présent

2. Consultations – Décisions

2.1. Projet éducatif (adoption)

Mme Bourget nous présente le projet éducatif 2019-2022. Il n'y a eu aucune modification au projet éducatif durant l'année scolaire 2020-2021. Les enjeux, les orientations et les objectifs sont restés les mêmes.

Il est proposé par M. Martel et appuyé par Mme Bérubé d'adopter le projet éducatif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.2. Prix de présence pour l'Assemblée générale annuelle (adoption)

Mme Bourget propose que les frais de la facture scolaire soient payés pour 4 enfants parmi les parents qui participent à l'Assemblée générale annuelle, peu importe le bâtiment.

Il est proposé par Mme Cantin et appuyé par M. Martel d'adopter la proposition.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.3. Règles de régie interne du service de garde (adoption)

Afin d'éviter une interprétation de la part des usagers, une précision sera apportée à la section **1.4 Arrêt ou modification de fréquentation**, où il est spécifié que le 13 mai 2022 est la date limite pour apporter des modifications à la fréquentation scolaire. La modification sera la suivante : *tout changement à la fréquentation entre le 13 mai et le 22 juin doit être effectué avant le 13 mai pour l'année scolaire en cours, sans pénalité*. Mme Demers explique que le tarif régulier passe à 8,55 \$ par jour.

Après analyse du dossier des frais de service de garde, le conseil d'administration (CA) du Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) recommande que le tarif des journées pédagogiques soit situé entre 12 \$ et 14 \$ par jour pour l'année scolaire 2021-2022. Mme Demers suggère d'augmenter le coût à 12 \$ pour l'École du Ruisseau, Sainte-Marie.

Mme Bérubé propose d'augmenter le tarif des journées pédagogiques à 11 \$ pour l'année scolaire 2021-2022 au lieu du 12 \$ proposé par le CA du CSSDN.

Le conseil d'établissement discutera d'une éventuelle augmentation à 12 \$ pour l'année 2022-2023.

Il est proposé par Mme Bernier et appuyé par Mme Belles-Isles d'adopter la tarification à 11 \$ pour les journées pédagogiques en 2021-2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.4. Pédagogique 2021-2022 (adoption)

Mme Demers présente, les premières activités des journées pédagogiques pour l'année scolaire 2021-2022.

- 25 août 2021 : Enfin la fin des vacances (4 \$ frais activité + 11 \$ frais de garde).
- 26 août 2021 : Beach party (4 \$ frais d'activité + 11 \$ frais de garde).
- 28 août : Cinéma Lido ou détectives (environ 12 \$ ou 5 \$ frais d'activité + 11 \$ frais de garde).
- 24 septembre 2021 : Resto des éducateurs (8 \$ frais d'activité à venir selon les prix du marché + 11 \$ frais de garde).
- 4 octobre 2021 : Tour autour du monde, à la découverte des continents! (6 \$ frais d'activité + 11 \$ frais de garde).
- 12 novembre 2021 : Science en folie (10 \$ frais d'activité + 11 \$ frais de garde).

Il est proposé par M. Garant et appuyé par Mme Le May d'adopter les premières activités des journées pédagogiques pour l'année scolaire 2021-2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.5. Rapport annuel (adoption)

M. Ménard présente son rapport annuel.

M. Briand apporte des corrections mineures (coquilles), propose des ajouts et félicite le président pour son rapport. Il propose d'ajouter au rapport des félicitations aux parents des élèves pour leur capacité d'adaptation. Il souhaiterait aussi qu'on ajoute les éducatrices au service de garde dans les bons coups.

Il est proposé par Mme Bernier et appuyé par Mme Cantin d'adopter le rapport avec les corrections et les ajouts proposés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.6. Sorties scolaires approuvées par courriel (adoption)

- 28 mai : Evolufit (du Ruisseau)
- 7 juin ; Educazoo maternelle (du Ruisseau)
- 16-18 juin : Sortie vélo pour le 1^{er} cycle (du Ruisseau)
- 17 juin : Sortie vélo à la Martinière pour la classe de Mme Carrier (du Ruisseau)
- 21 juin SM Educazoo

Il est proposé par Mme Cantin et appuyé par M. Garant d'adopter l'offre de sorties scolaires approuvées par courriel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Informations

3.1. Mise à jour Covid-19

Aucune classe n'a été fermée depuis le dernier conseil d'établissement.

Élèves de 12 ans qui ont reçu la vaccination au Centre des congrès de Lévis en étant accompagnés par l'école :

- du Ruisseau : 10 élèves
- Sainte-Marie : 9 élèves

3.2. Projets d'agrandissement

Un comité incluant du personnel des écoles sera formé afin de choisir l'œuvre d'art qui sera installée dans les agrandissements.

4. Rapports

4.1. Rapport et correspondance du président

M. Ménard souligne qu'il a travaillé sur le rapport annuel du conseil d'établissement.

4.2. Rapport de la direction

Mme Bourget précise que la pâte à modeler a été retirée de la liste de fourniture du préscolaire et remercie les membres du conseil pour leur participation active.

4.3. Rapport du service de garde

Mme Demers explique que les deux journées de grève du 26 et 27 mai 2021 seront créditées aux parents.

4.4. Rapport du personnel enseignant et des professionnels

▪ École du Ruisseau

M. Garant présente les activités de fin d'année de l'École du Ruisseau (Gumboots, cycloforme, evolufit, pique-nique, Dimension sportive, sortie en vélo)

▪ École Sainte-Marie

Mme Belles-Isles présente les activités de fin d'année de l'École Sainte-Marie (Katag, couette et lecture, Gumboots, journée sportive, cornets de glace pilée (snow cones), Éducazoo, pique-nique)

Mme Bernier souligne le travail des Corsaides à l'École Sainte-Marie.

4.5. Rapport du représentant au Comité de parents

- M. Briand discute de la rencontre du 14 juin 2021. Un retour sur les documents qui seront remis à l'AGA d'août 2021 a été fait.
- Mme Girard-Toupin a présenté le programme de tutorat. Elle a aussi présenté le camp de littératie qui sera offert cet été.
- Réception des résultats du sondage de la PRÉCA. M. Briand invite les participants à consulter les fiches.
- Le calendrier du CA pour l'année 2021-2022 sera une formule hybride (virtuel et présentiel).
- La vaccination des élèves va bien dans notre centre des services.

5. Autres points

5.1. Date de la prochaine réunion

Assemblée générale annuelle le 7 septembre 2021 à 19 h par zoom ou à l'École Sainte-Marie.

6. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par M. Garant et appuyée par Mme Gervais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Levée de l'assemblée : 20 h 31